

**AVIS PUBLIC**

**PROMULGATION DE RÈGLEMENT**

**Avis public** est donné de ce qui suit :

Lors d'une séance tenue le 14 janvier 2019, le conseil a adopté le règlement suivant:

- *Règlement 2018-398 modifié par les résolutions R-2019-01-6265 du 21 janvier 2019 et R-2019-03-6303 du 4 mars 2019 décrétant une dépense et un emprunt de 9 750 000 \$ pour la construction d'un nouvel aréna et aménagement d'un terrain de baseball et plateau multisports et autres équipements sportifs.*

QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire a approuvé en date du 15 mars 2019 le règlement no 2018-398.

QUE copie dudit règlement est déposée au bureau de la soussignée 540, boulevard Renault, Beauceville, où toute personne peut en prendre connaissance aux heures habituelles de bureau.

QUE ledit règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Donné à Beauceville, ce 19 mars 2019.

Madeleine Poulin, OMA  
Greffière